

INCENDIES EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU ENTRE 1931 ET 1940

François BEAUX

L'accès à une liasse de documents administratifs de la maison forestière de la Table du Roi nous a permis d'exploiter 85 bulletins de renseignements concernant les incendies s'étant déclarés entre 1931 et 1940 dans le territoire de la troisième brigade du cantonnement de Fontainebleau. Le rôle de l'inspecteur Emile SINTUREL et de l'inspecteur-Adjoint Clément JACQUIOT, qui réorganisèrent le service de lutte contre l'incendie durant cette période, y apparaît très nettement et se manifeste par une forte diminution des surfaces incendiées au cours de cette époque.

La lutte contre les incendies est une préoccupation majeure et constante des forestiers. En forêt de Fontainebleau, les incendies sont indéniablement favorisés par un sol sableux et très perméable couvrant une grande partie de la forêt, la présence fréquente de landes à callunes, de broussailles et de nombreux résineux, l'absence d'eau en dehors de quelques mares et une très importante fréquentation touristique. Ces facteurs se conjuguent historiquement et nombre d'incendies ont parcouru la sylve depuis bien des générations.

Pouvoir analyser une série de ces sinistres permet d'effectuer de nombreuses observations concernant leurs causes, leurs facteurs favorisants et leurs conséquences, ceci à une époque donnée avec ses contingences particulières certes, mais que l'on pourra comparer avec d'autres époques, récentes ou plus anciennes.

Une liasse de documents divers abandonnée dans l'ancienne maison forestière de la Table du Roi est parvenue entre nos mains, les plus intéressants étant constitués par un ensemble de fiches de renseignements décrivant causes, circonstances et conséquences d'incendies s'étant produits entre 1931 et 1940. Une analyse était alors possible.

Au début de cette décennie, bien que se déroule la crise économique des "années 30", le Franc voit sa valeur augmenter jusqu'en 1935. La forêt est alors très fréquentée.

Surviennent les événements sociaux de 1936, puis et surtout les tensions internationales qui aboutiront au conflit mondial que l'on connaît. Le Franc voit sa valeur diminuer jusqu'à ne plus représenter, en 1940, que la moitié de sa valeur de 1936. Avec l'apparition des congés payés, on assiste cependant à une augmentation de la fréquentation des forêts en France (1), sans que l'on puisse dire que Fontainebleau soit franchement concerné, au mois d'août en tous cas.

LES DOCUMENTS Le bulletin de renseignements

Après chaque incendie, le brigadier responsable du secteur était tenu de remplir un bulletin pré imprimé sur une feuille de couleur rose, à en-tête de la Direction Générale des Eaux et Forêt, et comportant de nombreuses rubriques (fig. 1). Outre la date et les renseignements signalétiques précisant la partie de forêt incendiée (commune, propriétaire, coupes ou parcelles concernées), on y trouve l'heure et la date du commencement et de la fin de l'incendie, l'étendue parcourue par le feu, la nature des peuplements avec âges et essences concernées, l'évaluation du dommage, les noms des préposés forestiers et le nombre des sauveteurs ayant contribué à l'extinction. Suit un rapport précisant la cause et l'auteur de l'incendie, la marche du feu, les moyens utilisés pour obtenir l'extinction. Enfin, au verso du bulletin est dessiné un schéma détaillé de la zone incendiée, document qui s'avérera particulièrement utile pour cartographier les localisations des sinistres (fig. 2).

Chaque bulletin est daté et signé par le brigadier responsable. Ce sont ainsi 85 bulletins qui ont été retenus car ils semblent bien constituer une suite importante d'observations couvrant la période du 15/5/1931 au 1/9/1940, soit dix années. Quelques bulletins antérieurs ont été négligés car de toute évidence la liste en semblait incomplète (un seul bulletin entre 1923 et

1931...). La liasse s'interrompt à partir de septembre 1940.

En fait on ne sait si cet ensemble de bulletins retenus est complet. Ainsi Y. KROEGER racontant ses souvenirs de secouriste forestier (2) fait état d'une intervention en Plaine de Macherin au cours de l'année 1938. Or notre liste ne comprend qu'un incendie en ce lieu, mais daté du 1er septembre 1940. Les souvenirs de cet auteur, qui écrivait presque cinquante ans après les faits, se seraient-ils estompés avec le temps ?

Plus important est le signalement par le même auteur d'un important incendie, l'année suivante (donc 1939) : *"le Désert d'Apremont brûla entièrement car de nombreuses difficultés d'approche et nos moyens de lutte précaires entravaient notre action ; nous ne pouvions suffire à la tâche et intervenir seuls. Le feu dû être combattu par la troupe ; il dura plusieurs jours avec des rondes de nuit pour surveiller les reprises possibles dans la tourbe, au pied des pins."* La fiche de cet incendie manque dans notre liste et le seul sinistre important qui y figure à Apremont est daté du 15/4/1933, où 50 hectares furent la proie des flammes. Quant on sait que Y. Kroeger ne s'inscrit aux secouristes forestiers qu'en 1935, il est difficile de taxer la précision de sa mémoire et de penser qu'il y aurait confondu les dates, d'autant plus que P. DOIGNON dans le même numéro de la Voix de la Forêt (3) confirme : "En 1939, la section eut à combattre le grave sinistre d'Apremont."

Regrettons de ne pas disposer d'archives actuellement accessibles pour éclaircir ce manque.

Néanmoins, une liste simplifiée des 85 incendies considérés a été établie (fig. 3) ainsi qu'une carte de leur répartition (fig. 5).

Les directives et communications diverses

Dans le même dossier sont joints divers documents, directives, instructions et notes de services dont seront extraits certains renseignements au fur et à mesure.





Incendies en forêt de Fontainebleau entre 1931 et 1940

<p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.</p> <p style="text-align: center;"><u>1^{re}</u> CONSERVATION.</p>	<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.</p>	<p style="text-align: right;">DÉPARTEMENT ¹⁵</p> <p style="text-align: right;">d. Seine-et-Marne</p>				
<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS.</p>						
<p>BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS</p>						
<p>SUR L'INCENDIE CONSTATÉ LE <u>15 avril 1933</u></p>						
<p>RENSEIGNEMENTS SIGNALÉTIQUES.</p>	<p>Inspection ou chefferie de <u>Fontainebleau</u></p> <p>Cantonnement de _____</p> <p>Commune <u>de Fontainebleau</u></p> <p>Forêt (domaniale ou série, communale soumise ou non soumise, particulière) <u>Domaniale</u> <u>de Fontainebleau</u></p> <p>Nom et domicile du propriétaire particulier (s'il y a lieu) _____</p> <p>N° des coupes ou parcelles <u>14^e série 1^{er} et 2^e</u></p>					
<p>RENSEIGNEMENTS DIVERS</p>	<p>Date et heures du commencement et de la fin de l'incendie <u>14^h 30 à 19^h</u></p> <p>Etendue parcourue par le feu <u>50 hectares environ</u></p> <p>Peuplement, nature <u>Jeunes Résineux et Bouleaux</u></p> <p>Âge, essence <u>Jeunes résineux. Cette partie avait déjà brûlé il y a</u> <u>quelques années.</u></p> <p>Évaluation sommaire du dommage <u>Le dommage est très étendu.</u></p>					
	<p>Désignation des personnes ayant contribué à l'extinction</p> <table style="border: none;"> <tr> <td style="border: none;">Préposés forestiers :</td> <td style="border: none;"><u>Tous les disponibles sur dizaine environ</u></td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Nombre de sauveteurs :</td> <td style="border: none;"><u>Environ 150. 2 militaires, des civils volontaires et la troupe de la garnison de Fontainebleau</u></td> </tr> </table>		Préposés forestiers :	<u>Tous les disponibles sur dizaine environ</u>	Nombre de sauveteurs :	<u>Environ 150. 2 militaires, des civils volontaires et la troupe de la garnison de Fontainebleau</u>
Préposés forestiers :	<u>Tous les disponibles sur dizaine environ</u>					
Nombre de sauveteurs :	<u>Environ 150. 2 militaires, des civils volontaires et la troupe de la garnison de Fontainebleau</u>					
<p>RAPPORT :</p>						
<p>1° Cause et auteur de l'incendie; 2° Marche du feu; 3° Dispositions adoptées pour combattre le feu; 4° Concours des populations; 5° Procès-verbaux dressés; 6° Mesures à prendre pour l'avenir s'il y a lieu (exploitation, reboisement). — Dater et signer.)</p>						
<p>1° <u>Responsabilité d'un fumeur. Les auteurs sont M. et M^{lle} Curaden Pierre commandant 61 rue du M^{re} Genit à Paris, son épouse née Lecrochet, Alexandre et ses deux beaux-frères.</u></p>						
<p>(1) Répondre spécialement au verso du bulletin à chacune des six questions posées.</p>						
<p><i>Eaux et Forêts. — Série 12, n° 30. — 270-9/d. 636 rose-J. S227-30. [30709]</i></p>						

Fig. 1 - Type de bulletin de renseignements rempli par le brigadier (recto)



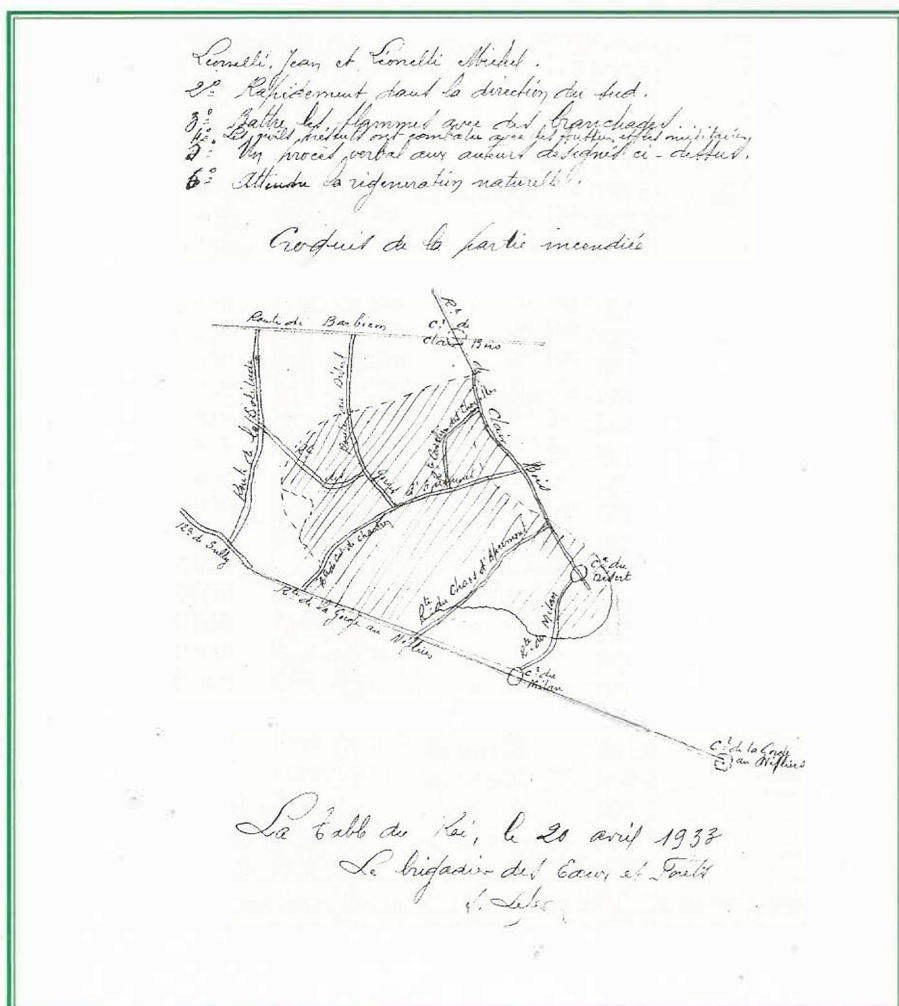


Fig. 2 - Verso du bulletin de renseignement : carte du sinistre

LE TERRITOIRE CONCERNE

A cette époque, la forêt est divisée en cinq brigades, chacune dirigée par un brigadier (4). Ces responsables occupent les maisons forestières de la Route de Fleury (1^{ère} Brigade), de Courbuisson (2^e brigade), de la Table du Roi (3^e brigade), d'Ury (4^e brigade) et de Veneux-les-Sablons (5^e brigade). Dans chaque brigade, quatre ou cinq gardes occupent chacun une maison forestière.

Une sixième brigade, dite "Brigade des Incendies", est dirigée par le responsable de la maison forestière de la Faisanderie et comprend des gardes auxiliaires répartis dans les maisons forestières de communes voisines (Montigny-sur-Loing, Avon, Samois et Grez-sur-Loing).

L'ensemble de ces six brigades constitue le cantonnement de Fon-

tainebleau, dirigé par l'Inspecteur E. SINTUREL qui sera relayé en 1933 par l'Inspecteur-Adjoint Clément JACQUIOT.

Les documents utilisés dans cet article sont ceux de la troisième Brigade, dirigée par le Brigadier de la M.F. de la Table du Roi et qui comprend la partie nord-ouest de la forêt domaniale. Font partie de cette brigade les maisons forestières de la Glandée, de la Croix de Vitry, du Bas Bréau, du Grand Veneur et de Barbizon. Ce secteur peut se délimiter, au sud, par la route de Milly (actuelle D 409), la Route Ronde jusqu'à Belle Croix, puis vers l'est, la route du Luxembourg et la route de Melun (actuelle N 6) jusqu'à Bois-le-Roi. Au nord et à l'ouest le secteur est limité par le bornage mais des interventions ont pu avoir lieu dans les bois privés situés plus au nord.

LOCALISATION DES INCENDIES

La carte de répartition montre que les incendies ne se déclarent pas n'importe où (fig. 5). Si quelques sinistres se déclarent çà ou là, la plupart se produisent en des lieux particulièrement fréquentés. Ainsi voit-on, au cours de ces dix années, le Rocher Canon subir six sinistres, le Cuvier Chatillon dix et l'ensemble Apremont, Bas Bréau et Clair Bois trente-cinq ! C'est déjà préciser combien la fréquentation touristique semble jouer un important rôle.

Particulier est le cas des incendies liés au passage des locomotives à vapeur dont les escarbilles brûlantes déclenchent des sinistres le long des voies ferrées. La portion de voie contiguë à la forêt est brève dans ce secteur de la 3^e brigade (1,5 Km environ) mais sera le siège de neuf sinistres, soit un par an en moyenne. On aimerait savoir combien d'incendies se sont ainsi déclarés le long de toute la voie ferrée qui borde la forêt.

JOURS ET SAISONS

Tous les jours de la semaine sont malheureusement propices aux incendies, mais incontestablement le dimanche est néfaste avec presque 30 % des départs de feu. Curieusement le mardi semble un jour peu faste lui aussi, sans que l'on puisse proposer d'explications.

Jours	Nbre d'incendies
Lundi	11
Mardi	15
Mercredi	7
Jeudi	10
Vendredi	6
Samedi	11
Dimanche	25

En ce qui concerne les saisons, on ne constate aucun incendie d'octobre à janvier et assez peu en février, août et septembre. C'est en fait la belle saison qui pourvoit le plus de sinistres puisque 85 % se déclarent de mars à juin, avec maximum en mai.

Importance du dimanche et de la belle saison accusent encore la fréquentation touristique, mais on reste étonné du faible nombre d'incendies en août : les touristes s'ex-



Incendies en forêt de Fontainebleau entre 1931 et 1940

N°	date	secteur	parcelles	surface ha	causes	moyens investis	dommages
9	15/5/1931	Apremont	A,C-14e	15,000	?	xG, nb M	15000 F
6	25/7/1931	Mare à Dagneau	H2	0,100	?	éteint,	0 F
8	1/3/1932	Glandée	16,17-19e	1,000	?	4G, 5C	1000 F
10	26/6/1932	Apremont	G-14e	0,100	?	4G	500 F
11	23/3/1933	Rocher Canon	C3,D3,F4,H1- 2e	15,000	imprudence	9G, 2C, 10M	5000 F
12	26/3/1933	Dammarie:Lys	privé	2,500	?	1G, qqC, nbM	1500 F
13	2/4/1933	?	8-21e	0,200	?	8G, qqC, nbM	200 F
14	5/4/1933	Fourneau David	D1-10e	0,200	?	9G	200 F
16	12/4/1933	Bas Bréau	F-14e	0,200	?	2G, 3C	300 F
15	15/4/1933	Apremont	C,E-14e	50,000	fumeur	150 GCM	à estimer
19	15/4/1933	St-Germain	E3-13e,3e	0,150	?	non précisé	500 F
17	16/4/1933	Cuvier Chatillon	3-18e	0,180	imprudence	1G, 20C	0 F
18	16/4/1933	Puit aux Géants	B-14e	0,200	?	non précisé	100 F
20	25/5/1933	Apremont	A-14e	0,200	?	8G, 10C	300 F
22	5/6/1933	Apremont	8-21e	0,004	?	4G	20 F
21	6/6/1933	Cuvier Chatillon	3-21e	1,000	?	13G, xC, xM	500 F
23	4/7/1933	Cuvier Chatillon	3-21e	1,000	?	6G, 20M	500 F
24	22/7/1933	Cuvier Chatillon	3-21e	1,000	?	6G, 2C, 2M	500 F
25	15/8/1933	Bas Bréau	8-21e	0,100	?	6G	200 F
26	3/9/1933	Apremont	C-14e	1,000	?	9G, 10C	300 F
27	4/9/1933	Bas Bréau	F-14e	0,500	?	8G, 20C	500 F
28	5/9/1933	Gorge Néfliers	A-14e	0,200	?	8G	500 F
29	10/9/1933	Table du Roi	21-19e	0,750	?	11G, 10M	750 F
30	21/2/1934	Bas Bréau	F-14e	0,120	bûcheron	1C	120 F
31	21/2/1934	Monts de Faÿ	K4-2e	0,600	bûcheron	1C	100 F
32	30/3/1934	Table du Roi	25-19e	0,500	?	x poseurs de voie	300 F
33	6/4/1934	La Rochette	30-19e	0,400	voie ferrée	x poseurs de voie	300 F
34	22/4/1934	Apremont	A-14e	3,000	?	9G, 20M, nbC	2000 F
35	21/5/1934	Bas Bréau	F-14e	0,200	?	2G	100 F
36	21/5/1934	Bas Bréau	F-14e	0,100	?	3G	50 F
37	27/5/1934	Bas Bréau	F-14e	0,750	?	10G, xM, nbC	700 F
38	27/5/1934	Table du Roi	29-19e	0,150	?	1G, xC	50 F
39	29/5/1934	Bas Bréau	8-21e	0,350	?	4G	200 F
40	30/5/1934	Table du Roi	23-19e	0,100	?	3G, 3C	100 F
41	5/6/1934	Rocher Canon	C3G1-2e	3,000	?	7G, 20M	1000 F
43	14/6/1934	Apremont	A-14e	0,010	?	5G	20 F
44	15/6/1934	Apremont	C-14e	0,030	?	3G	20 F
45	17/6/1934	Clair Bois	12-2e	1,000	?	10G, 10M, nbC	1000 F
46	8/7/1934	Apremont	C-14e	0,010	?	5G	50 F
47	9/7/1934	Apremont	A-14e	0,010	?	4G, xC, mtp	50 F
48	10/7/1934	Cuvier Chatillon	2-21e	0,010	?	2G	20 F
49	21/7/1934	Apremont	8-21e	0,060	?	4G, 1C	100 F
50	15/9/1934	Apremont	A-14e	2,000	?	10G, 10M	400 F
51	31/3/1935	Table du Roi	27-19e	0,050	VF	x poseurs de voie	100 F
52	13/5/1935	Apremont	8-21e	1,000	?	11G, mtp	200 F
53	25/7/1935	Rocher Canon	C3-2e	0,002	?	2G, mtp	0 F
54	27/7/1935	Rocher Canon	C3-2e	0,010	?	1G, 2C	0 F
55	28/7/1935	Butte Franchard	C2-10e	0,300	?	6G, mtp	100 F
56	29/7/1935	Bas Bréau	8-21e	0,002	?	2G, 2C, mtp	50 F
57	4/8/1935	Rocher Canon	C3-2e	0,005	?	1G, mtp	0 F
58	7/8/1935	Fourneau David	A2-10e	0,150	?	5G, qqC, mtp	200 F
59	10/5/1936	Apremont	C-14e	0,020	imprudence	5G, 20C, mtp	60 F
60	21/5/1936	Apremont	C-14e	1,000	?	7G, 20M, 10C, mtp	500 F
61	24/5/1936	Mare à Bauge	A1-2e	0,200	?	5G, qqC, mtp	100 F
62	31/5/1936	Cuvier Chatillon	4-21e	0,010	?	5G, qqC, mtp	20 F
63	13/6/1936	Apremont	G-14e	0,030	?	3G, 2mtp	50 F
64	5/5/1937	Clair Bois	E-14e	1,000	?	10G, qqC, tna	100 F





N°	date	secteur	parcelles	surface ha	causes	moyens investis	dommages
65	20/7/1937	Ventes Alexandre	A2-10e	0,100	?	4G	500 F
66	12/8/1937	Bas Bréau	8-21e	0,150	?	10G, xM	500 F
67	3/9/1937	Cuvier Chatillon	2-21e	1,000	?	5G, xM, xAux	1000 F
68	7/3/1938	Pommerais	1-19e	0,150	?	3C	300 F
69	12/3/1938	Table du Roi	27-19e	0,150	?	3G, xC	200 F
70	12/3/1938	Table du Roi	26-19e	3,000	? VF	3G, xAux	3000 F
71	13/3/1938	Monts de Truies	H3-2e	2,000	?	7G, 20M, mtp	4000 F
72	13/3/1938	Bois Coulant	30-19e	1,000	? VF	4G, 2mtp	100 F
73	22/3/1938	Table du Roi	26-19e	0,150	VF	4G, xPdv, 2mtp	100 F
74	22/3/1938	Bois Coulant	28-19e	1,000	VF	4G, xPdv, 2mtp	600 F
75	25/3/1938	Bois Coulant	26-19e	0,150	VF	1G, 3Pdv, 2Aux	100 F
76	5/4/1938	Bois Coulant	30-19e	0,500	?	5G	200 F
77	7/4/1938	Vieux Rayons	H3-3e	0,100	?	2G, 2mtp	200 F
78	7/4/1938	Apremont	F-14e	0,005	?	4G	20 F
79	10/4/1938	Cuvier Chatillon	3-21e	0,030	?	1G, 2mtp	100 F
80	17/4/1938	Bois Coulant	27-19e	1,500	VF	4G, 10M, 20C, 2mtp	1000 F
81	5/5/1938	R. Pierre Margot	13-1e	2,000	?	9G, 30M, 2mtp	2000 F
82	10/5/1938	Rocher Canon	C3-2e	2,000	?	7G, 20M	2000 F
83	24/5/1938	Clair Bois	A-14e	1,000	?	4G, 3Aux, mtp	1000 F
84	20/6/1938	Apremont	F-14e	0,005	?	2G, 2Aux	0 F
85	23/6/1938	Cuvier Chatillon	3-21e	0,040	?	4G, 2mtp	0 F
86	27/6/1938	Clair Bois	H2-2e	1,000	?	7G, 20M, qqC, 2mtp	1000 F
87	28/6/1938	Cuvier Chatillon	3-21e	0,400	?	2G, 10M	200 F
88	23/4/1939	Pavé de la Cave	B3-3e	0,500	?	3G, nbC, 2mtp	1000 F
89	8/6/1940	Apremont	G-14e	1,500	?	3G, nbM, 2mtp	3000 F
90	29/5/1939	Apremont	E-14e	0,050	?	4G, qqC, 2mtp	100 F
91	20/8/1939	Apremont	8-21e	/	?	4G	0 F
92	1/9/1940	Macherin	A4-10e	0,130	?	2G	500 F

Fig. 3 - Tableau récapitulatif des incendies déclarés dans le territoire de la 3^{ème} brigade entre 1931 et 1940.

Les n° des parcelles sont ceux utilisés à l'époque d'après le Plan d'Aménagement de 1904 avec report de 1931.

Abréviations : G = garde ou brigadier - C = civil - M = militaire - mtp = motopompe ou tonne d'eau
x = nombre inconnu - nb = nombreux - qq = quelques

Année	Nombre incendies 3 ^{ème} brigade	Surface incendiée 3 ^{ème} brigade (ha)	Nb incendie totalité forêt *	Surface brûlée totalité forêt ha *	% surface brûlée 3 ^{ème} brigade/totalité
1931	2	15,100	12	38,440	39 %
1932	2	1,100	20	76,000	1,5 %
1933	19	74,784	53	231,000	32 %
1934	20	12,040	45	425,000	3 %
1935	8	1,864	13	23,500	8 %
1936	5	1,260	12	15,000	8 %
1937	4	2,250	21	7,000	32 %
1938	20	15,650	58	170,000	9 %
1939	3	0,550	?	?	?
1940	2	1,630	?	?	?

*Voir note 5

Fig. 4 - Comparaison entre les incendies survenus sur le territoire de la 3^{ème} brigade et ceux survenus sur l'ensemble de la forêt de 1931 à 1940





Incendies en forêt de Fontainebleau entre 1931 et 1940

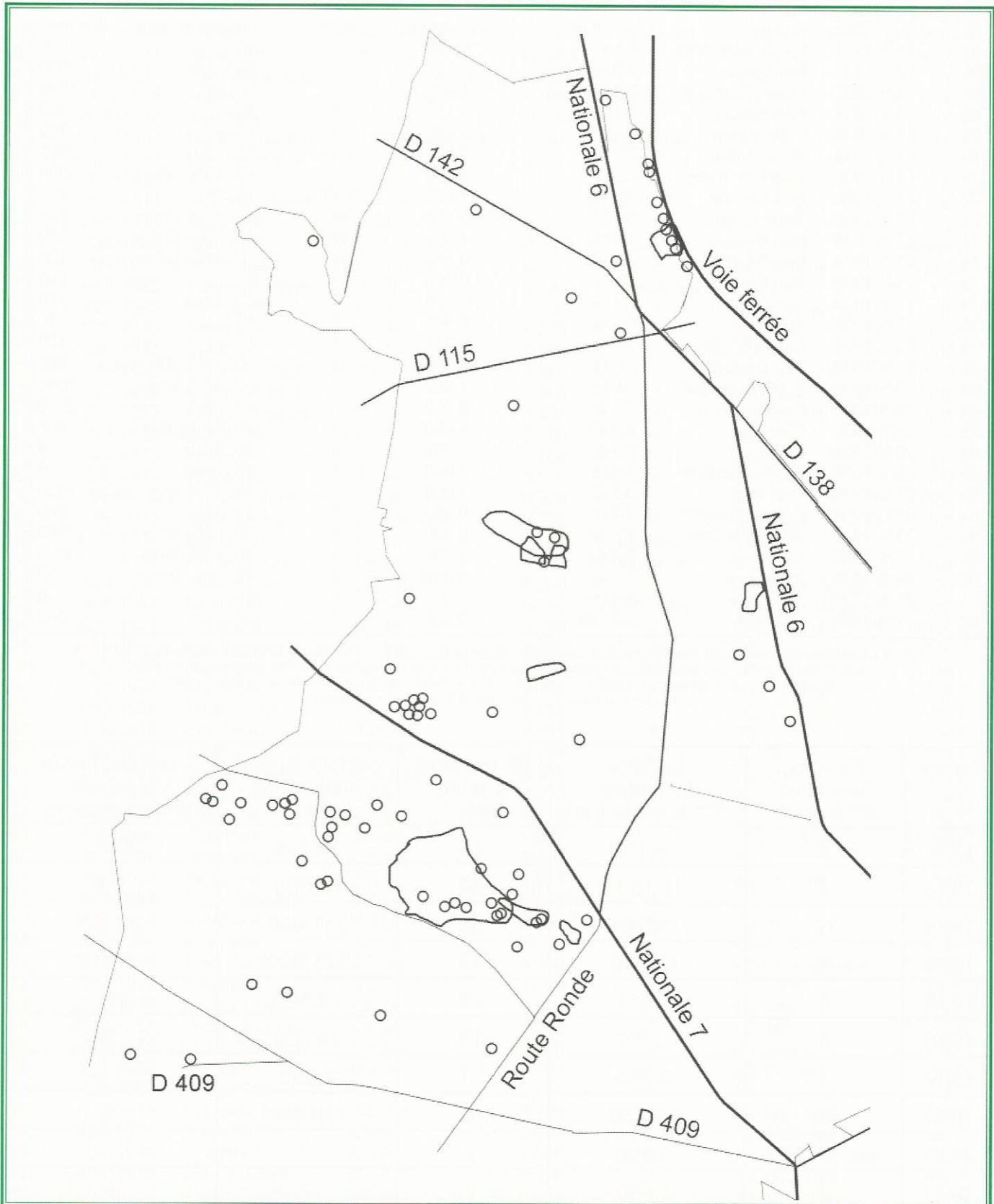


Fig. 5 - Carte des incendies survenus entre 1931 et 1940 dans le territoire de la troisième brigade
Les incendies de 3 ha ou plus sont délimités, les autres marqués par un cercle



patient-ils plus loin que Fontainebleau pour leurs vacances ? En tous cas, l'apparition des congés payés en 1936 ne semble pas influencer le phénomène puisque trois incendies d'août se sont déclarés avant cette année et deux seulement ensuite.

Jours	Nbre d'incendies
Janv	0
Févr	2
Mars	13
Avr	15
Mai	19
Juin	13
Juill	12
Août	5
Sept	7
Oct	0
Nov	0
Déc	0

HORAIRES DES INCENDIES

Grâce aux précisions d'horaires figurant sur 79 bulletins, il est possible d'établir un diagramme des heures durant lesquelles se déclarent les sinistres ainsi que l'heure à laquelle ils sont maîtrisés.

Heure	Début d'incendie	Extinction
7 h	1	1
8 h	1	0
9 h	2	1
10 h	1	2
11 h	14	3
12 h	1	5
13 h	6	6
14 h	11	6
15 h	14	10
16 h	14	5
17 h	6	7
18 h	3	11
19 h	5	11
20 h	1	4
21 h	0	2
22 h	1	2
23 h	1	1
24 h ou +	0	1

Les départs de feu se produisent donc surtout entre onze et midi, se calment vers 12-13 heures, puis reprennent encore plus fortement entre 14 et 18 heures.

Ces horaires sont d'abord ceux des plus fortes chaleurs mais aussi ceux des plus fortes fréquentations touristiques ou autres.

Notons l'absence de tout départ entre minuit et sept heures du matin. Le pic de onze heures correspondrait-il à l'heure des grillades ou simplement à celle de la promenade apéritive ? En tous cas, l'heure du déjeuner est sacrée et la forêt nettement moins fréquentée !

Ces horaires de l'après-midi vont se traduire par des horaires d'extinction décalés vers la soirée, avec 41% des sinistres éteints après 18 heures, certains jusqu'à 22 ou 23 heures. C'est déjà préciser la surcharge de travail des personnels.

La durée de ces sinistres dépend de la rapidité d'intervention des secours. La lutte ne dépasse pas une heure dans 46% des cas, mais dépasse deux heures dans 27% des cas (avec quinze incendies de trois heures ou plus), soit un quart des incendies qui mobilise les personnels pendant de longues heures, d'autant plus qu'il faut ensuite établir des tours de garde de peur que l'incendie ne reprenne.

Ces horaires retentissent sur la qualité de vie des gardes forestiers qui doivent néanmoins accomplir les autres tâches de leur profession.

SURFACES BRÛLÉES

Les petits incendies, de moins d'un hectare et ne couvrant parfois que quelques dizaines de mètres carrés, sont les plus nombreux avec 68% dans ce secteur de la 3e brigade.

Les incendies importants, d'au moins un hectare, représentent cependant 32%, dont 13 sinistres nettement supérieurs à l'hectare. Retenons ceux du Rocher Canon le 23/3/1933 (15 ha) et d'Apremont les 15/5/1931 (15 ha) et 15/4/1933 (50 ha). Ce dernier est de loin le plus grave de la série.

Remarquons cependant, toujours sur le secteur de la 3e brigade, qu'à partir de 1934 aucun incendie de la liste n'excède plus trois hectares, les mesures imposées par l'Inspecteur-Adjoint Cl. Jacquiot commençant à se révéler efficaces. Mais le grave incendie de 1939 au Désert d'Apremont, cité plus haut, n'y figure pas.

ANNEES NEFASTES

Le nombre d'incendies et les surfaces brûlées sont très variables selon les années et les conditions météorologiques.

L'examen du nombre d'incendies par année laisse apparaître trois années néfastes qui sont 1933, 1934 et 1938 avec une vingtaine de sinistres chacune dans le secteur de la 3e brigade.

Comparés à l'ensemble de la forêt, (fig. 4) les chiffres correspondent grossièrement et ce sont bien trois années qui ont été particulièrement propices aux incendies avec respectivement 53, 45 et 58 départs de feu dans toute la forêt domaniale. Notons que ce secteur de la troisième brigade encaisse plus d'un tiers des sinistres alors que sa surface est nettement inférieure au quart de la surface de cette forêt, prouvant une fréquentation supérieure en ces lieux.

Les surfaces brûlées chaque année dans ce même secteur sont plus irrégulièrement en rapport avec le reste de la forêt mais semblent, dans l'ensemble, inférieures ou au pire égales. Et si l'année 1931 voit un fort incendie ravager 15 hectares dans les Gorges d'Apremont, puis 50 hectares en 1933 et 15 hectares au Rocher Canon la même année, constatons qu'à partir de 1934, aucun feu, dans ce secteur et dans notre liste, ne dépasse trois hectares.

Modérons cette observation en se souvenant, d'après les notes de Y. Kroeger et de P. Doignon (2 et 3), qu'un fort sinistre ne figurant pas dans notre documentation ravagea le Désert d'Apremont en 1939.

Avec un nombre de sinistres supérieur à celui de l'ensemble de la forêt et des surfaces brûlées inférieures, il est donc logique de penser que le secteur très fréquenté de la 3e brigade est particulièrement bien surveillé et que les incendies y sont plus rapidement éteints.

Il n'en reste pas moins certaines années difficiles pour tous les secteurs et 1938 cumulera encore 15 hectares sinistrés pour la 3e brigade.



Incendies en forêt de Fontainebleau entre 1931 et 1940

CHALEURS ET SECHERESSES

Grâce à des données climatologiques recueillies par P. DOIGNON (6), il a été possible d'étudier les relations entre incendies, thermométrie et pluviométrie.

On penserait, à priori, que les périodes les plus chaudes sont les plus favorables aux départs de feu et à l'extension des incendies. Cela n'est que partiellement vrai car 35 sinistres se sont déclarés, au cours de la décennie 1931-1940, lors de périodes où la température moyenne mensuelle égalait ou dépassait 15° Celsius, soit 44%.

Ceci est vrai pour les mois de mai, juin et juillet mais on constate qu'en août, mois où les températures moyennes sont égales ou supérieures à celles de juillet, les incendies sont beaucoup plus rares, de même qu'en septembre lorsque ces températures moyennes ont encore peu baissé. Inversement 50 sinistres, soit plus de la moitié, se sont donc produits par des températures moyennes mensuelles inférieures à 15°.

A partir d'octobre et jusqu'en février, les moyennes sont les plus souvent inférieures à 10° et aucun incendie n'est noté.

Le rôle de la pluviosité est beaucoup plus marqué. Si l'on considère que la pluviosité mensuelle moyenne en forêt de Fontainebleau pour la décennie 1931-1940 est de 65 millimètres d'eau, on peut parler de sécheresse lorsqu'elle est égale ou inférieure à 50 mm d'eau.

Or ce sont ces périodes sèches qui voient le plus d'incendies se déclarer, avec 62 sinistres survenant lors de la période et 5 sinistres suivant presque immédiatement, soit un total de 79%. S'expliquent ainsi très clairement les séries de neuf incendies au printemps 1933 et de onze au printemps 1938.

Quant à la combinaison sécheresse et chaleur, elle se retrouve 27 fois, soit dans 33% des sinistres, ce qui semble inférieur à ce qu'on aurait pu attendre. C'est bien la sécheresse qui est la hantise du forestier.

CAUSES DES INCENDIES

Les causes des sinistres ne sont précisées que douze fois. Sont accusés des imprudences (quatre fois), notamment celles d'un fumeur une fois, et cinq fois les locomotives du PLM. Il semblerait que la mention des causes, qui devrait figurer dans une rubrique du bulletin, ne soit remplie par le rapporteur qu'avec beaucoup de circonspection, préférant peut-être ne dénoncer qu'avec certitude et certainement plus occupé, lors du sinistre, à circonscrire et éteindre l'incendie qu'à enquêter sur ses causes et les responsabilités en découlant. Forestier oui, gendarme non !

En fait, la répartition topographique des sinistres nous fait essentiellement accuser la fréquentation touristique, importante dans tout le secteur des gorges d'Apremont par la proximité du célèbre village de Barbizon, importante aussi au Cuvier Chatillon avec ses rochers d'escalade très proche d'une route nationale fréquentée.

Plus difficile est à expliquer la fréquence des incendies au Rocher Canon mais constatons cependant qu'il s'agit du premier massif rocheux conséquent rencontré en venant de la gare de Bois-le-Roi et que nombre d'escaladeurs ou de campeurs ont pu fréquenter ce lieu éloigné des axes de circulation. Cet éloignement expliquant sans doute l'ampleur qu'y prenait souvent les sinistres.

Quant aux incendies se déclarant le long des voies ferrées, il était demandé aux responsables des brigades de bien les signaler, des procès envers la compagnie de chemins de fer P.L.M. pouvant en découler.

MOYENS DE LUTTE

L'essentiel de la lutte contre le feu consiste à battre les flammes avec des branchages verts ou des battes en métal. C'est ce moyen qui est d'emblée utilisé pour chaque sinistre et l'on comprend pourquoi autant de personnel est nécessaire à l'extinction. Il est par ailleurs rappelé dans une note du 16/3/1929,

signée de l'inspecteur E. SINTUREL, que "tous les préposés se rendant à un incendie doivent être munis d'une serpe pour couper les branches dès leur arrivée au lieu du sinistre. De même ils doivent toujours porter leur corne d'appel qui peut leur permettre, le cas échéant, d'appeler du secours.

Ainsi les brigadiers et gardes forestiers interviennent dans cette série sur 76 incendies, soit presque neuf fois sur dix. Ce sont bien sûr les premiers prévenus et les principaux responsables de la lutte.

Leur nombre peut varier, d'une intervention à l'autre, de un à onze, avec une moyenne de cinq gardes par incendie. Cela représente, pour la décennie, 371 interventions de leur part.

Les civils, présents ou appelés, interviennent dans 38 cas ; ils peuvent être nombreux ou seulement quelques-uns mais un nombre est rarement avancé. Ils éteignent à eux seuls au moins six incendies n'excédant pas un demi hectare. Quant à la troupe, elle est appelée à la rescousse dans 23 cas, le plus souvent par dizaines de soldats. Notons que l'incendie du Désert d'Apremont du 15/4/1933, où brûlèrent 50 hectares, mobilisât 150 personnes, gardes, civils et militaires.

Dans les rapports étudiés ici, il est impossible de préciser le rôle des Secouristes Forestier des Amis de la Forêt de Fontainebleau car aucune mention n'indique leur présence sur les lieux. Nous savons cependant, d'après Y. Kroeger et P. Doignon, qu'ils furent loin d'être inactifs lors des luttes contre les sinistres.

En avril 1933, apparaît pour la première fois l'usage de tonnes d'eau ou de motopompes, aide qui deviendra beaucoup plus fréquente à partir de mai 1935. Ces engins permettent en effet de mobiliser d'importantes quantités d'eau que l'on déverse surtout, pour éviter toute reprise, sur les zones brûlées après extinction du feu. Elles seront alors utilisées au moins une fois sur deux.



DOMMAGES

Les dommages à la forêt, pour chaque incendie, sont estimés en francs par le brigadier auteur du rapport. Ils sont fonction de la nature du terrain, du peuplement et de la surface brûlée.

Certains sinistres ne font que peu de dégâts, quelques uns même sont nuls (pour sept sinistres) lorsque le feu a été de suite maîtrisé par exemple. D'autres se comptent en milliers de francs, avec un record à Apremont de 15 000 F en 1931. Mais, dans cette série, les dommages de l'incendie du 15/4/1933, toujours à Apremont, ne sont pas estimés du fait de l'importante surface concernée (50 ha). Une telle estimation, en effet, est difficile et dépend de la reprise ultérieure de la végétation dont les prévisions sont loin d'être évidentes.

C'est à un total de 58 570 F auquel on aboutit en cumulant les évaluations chiffrées des dommages causés dans le territoire de la 3^e brigade pour la décennie considérée. Ceci correspond à 31 000 € de l'année 2004 (compte tenu des variations du Franc entre 1931 et 1940), soit 365 € de moyenne par incendie.

Ces dommages sont en fait très variables selon la composition des sols et des peuplements. Les zones rocheuses et sableuses, les plus fréquentées, sont celles où la végétation offre le moins de valeur car composées surtout de callunes, de bouleaux et de résineux.

S'y produisent 74% des incendies de la liste. Les dégâts peuvent cependant y être importants du fait de l'inflammabilité de ces plantes et des difficultés d'accès liées au terrain rocheux et accidenté. Si les dommages cumulés s'y montent à 40 290 F, soit 650 F par incendie, il faut noter que, dans cette somme, 26 000 F sont dus à six incendies de plus d'un hectare.

Les incendies en zones de futaies sont moins fréquents et ne représentent que 26%, mais les dégâts y sont plus importants avec un cumul 18 900 F de dommages, soit 859 F par incendie.

En dehors de la fatigue et des risques pris par le personnel, les incendies coûtent donc chers.

LA PREVENTION

C'est dans le domaine de la prévention que sont apportés le plus d'efforts. Un règlement de Clément JACQUIOT, en date du 1^{er} avril 1937, détaille les moyens préventifs de l'époque. D'importants travaux de réalisation de pare-feux ayant été effectués en 1935 et 1936, l'entretien et le décapage de ces derniers sont exigés, de même que l'entretien des routes d'accès, tout particulièrement aux points d'eau.

La répression des infractions à l'article 148 du Code Forestier est demandée, surtout les samedis, veilles de fêtes et dimanches, et surtout dans les cantons rocheux et résineux très fréquentés par les promeneurs. Les statistiques présentées plus haut sont donc loin d'être inédites.

La même instruction détaille ensuite les services de guet et d'alerte. Prennent part à la surveillance dans les pylônes, outre les préposés de la brigade, de brigades voisines ou d'auxiliaires, les bénévoles des groupes de "Secouristes Forestiers" pour les dimanches et jours fériés.

Les pylônes sont alors au nombre de cinq en 1935 et siègent successivement à la Croix d'Augas, à Franchard, à la Table du Roi, au Rocher Brûlé et au Long Rocher. Certains ne mesurent que 10 mètres de haut. Le service de guet est décidé par le chef du Cantonnement selon les circonstances atmosphériques et les dangers d'incendie. Ce service peut être :

- "réduit" avec surveillance aux pylônes d'Augas et de Franchard de 12 à 16 heures (18 heures en été) mais des préposés sont prêts à se rendre aux autres pylônes,
- "normal" avec tous les pylônes en oeuvre et tous les préposés non désignés pour le guet ou les tournées à leur poste,
- "de grande alerte" avec permanence des gardes-auxiliaires, élèves gardes et ouvriers à la Faisanderie.

Dans tous les cas, les conducteurs de véhicule doivent être à leur poste.

La section des Secouristes Forestiers sera largement mise à contribution pour cette surveillance. Ses membres effectueront ainsi 135 heures de guet en 1935, essentiellement au pylône de la Croix d'Augas, 91 heures en 1936, 172 heures en 1937 et 58 heures en 1938 (1 et 3).

CONCLUSION

Grâce à un ensemble de mesures prises par l'inspecteur E. SINTUREL puis, à partir de 1933, par l'Inspecteur-Adjoint Cl. JACQUIOT, prévention, surveillance et lutte contre les incendies aboutissent à une nette diminution des surfaces brûlées.

La qualité et la constance de la surveillance, parfaitement bien organisée, l'utilisation de moyens de liaison modernes (téléphone et radio), le rôle du matériel d'intervention (multiplication des moyens de transport) et d'arrosage (apparition des tonnes d'eau et des motopompes) sont à mettre au compte de ce succès.

Il n'en reste pas moins que certaines années les circonstances font que les incendies peuvent se multiplier ou déborder les moyens de lutte mis en oeuvre et qu'une vigilance permanente doit s'exercer.

Notes

- 1 - Paul ARNOÛT et Vincent CLEMENT, 12/12/2003, Les Trois Rivières http://www.caf-geo.net/article.php3?id_article=228
- 2 - KROEGER Yves, Souvenirs d'un secouriste forestier, VDF 1984/1, p. 13.
- 3 - DOIGNON Pierre, Brassard vert et Cor jonquille, VDF 1984/1, p. 14-17.
- 4 - voir VDF n° 1, 1938, p. 31.
- 5 - Les nombres d'incendies et les surfaces brûlées pour l'ensemble de la forêt sont tirés des tableaux publiés par Cl. Jacquot dans VDF n° 1, 1938, p. 53.
- 6 - DOIGNON Pierre, Le mésoclimat forestier de Fontainebleau, Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing, fasc. 10, 1939-1946 (hermométrie) et fasc. 11, 1948 (pluviométrie).